

Compte rendu du conseil d'administration du 18/09/2025

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12/06/2025	2
2. POINT FINANCIER	2
3. POINT MOTEUR	3
4. ACCIDENTS	4
5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR	4
6. CLUBS	4
7. AIDES AUX CLUBS	4
8. ARAPA/FGS	5
9. PIÈCES CENTRAIR	5
10. RÉUTILISATION DE PIÈCES DE PLANEUR ACCIDENTÉS	5
11. CHARTE GRAPHIQUE	5
12. HANGAR NICOLAS-ROUMÉAS	5
13. ARCHIVES	6
14. QUESTIONS DIVERSES	6



PRÉAMBULE

Début des travaux du Conseil d'Administration du 18/09/2025 à **9h**. Compte tenu d'un préavis de grève sur cette date, ce CA se déroule en visio conférence.

Participants :

Présents en visioconférence : Pierre Albertini, Bertrand Becker, Joseph Bocciarelli, Christian Bon, Georges Chevalet, Gérard Coutelier, Ghislaine Facon, Didier Hauss, Jean Michel Horrenberger (représentant FFVP)

Excusé : Patrick Porret.

Hommage à Daniel Perciaux

Le Président Gilles Hug ouvre la séance sur un hommage à notre ami Daniel Perciaux, disparu accidentellement cet été. Daniel était administrateur de l'ANEPPV depuis 2002 et secrétaire général depuis 2010.

Il a effectué un travail extrêmement efficace pour gérer les Conseils d'Administration, écrire et publier les comptes rendus. Il a également fait évoluer constamment le RI, Règlement Intérieur pour l'adapter à la réalité. C'est un immense travail qu'il a conduit avec rigueur, constance et opiniâtreté au cours de ses mandats de secrétaire général.

Daniel a également rempli de nombreux mandats à la FFVP. En particulier, président de la commission voltige FFVP, il l'a animée de nombreuses années formant de nombreux pilotes et, beaucoup de champions, avec tant de médailles au plus haut niveau, que cela a abouti à la reconnaissance officielle de cette activité par le Ministère des Sports.

Nous lui devons énormément.

Au nom de l'ANEPPV, nous adressons à Christiane et à la famille de Daniel, toute notre affection. Nous gardons l'image d'un ami indéfectible, d'une droiture sans faille, engagé. Une personne joyeuse toujours prête à rendre service. Une immense perte pour le mouvement vol à voile.

Une minute de silence a été observé.



1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12/06/2025

Le compte rendu du conseil d'administration du 12/06/2025 est approuvé à l'unanimité des participants au CA de ce jour.

2. POINT FINANCIER

2.1. Suivi des règlements

Christian précise : les règlements de juin ont été effectués en totalité. Ceux des soldes de septembre sont en cours sans problème majeur, sachant que l'échéance est au 30 septembre.

Salon dont l'activité vient de redémarrer, a demandé un report à la fin de l'année, ce qui a été accordé.
Oyonnax (club du Haut-Bugey dans l'Ain) est en cours de dissolution et a demandé le solde de son compte, ce qui est également accordé dès réception des pièces justificatives d'usage.
Un nouveau point sera fait à mi-octobre.

2.2. Placement et trésorerie

Voir tableau. Reste à rentrer ≈ 300 k€ de cotisations. Pas mal de destructions cette année (~ 300 k€ ?).

Une présentation l'état de trésorerie est donnée par le trésorier Bertrand.

On note une augmentation du compte courant suite à la rentrée des cotisations. Dernièrement un placement de 100 k€ à environ 2.7 % arrivé à terme a été remplacé par un nouveau de type obligation du Crédit Mutuel: FR001400N315 BFCM à 4.375% brut (compte tenu des retenues, environ 3% à l'échéance) qui va jusqu'en 2034. Le choix et la décision de ce placement ont été pris lors d'une réunion de bureau le 18/07/2025.

De même, une nouvelle opération d'un autre placement de 100 k€ à environ 2.8 % arrivant à échéance sera à faire courant octobre 2025 avec peut être une partie du livret d'épargne qui a augmenté. Le montant final sera étudié en fonction des besoins de couverture des frais des accidents de l'année et les échéances de cotisations de décembre.

D'autres échéances de placements arriveront en 2026.

2.3. Dossiers Prévoyance

Présentation par Georges : À noter que le Cnvv est en déficit d'environ 100 k€. Compte tenu de la conséquence financière des sinistres de l'année, un courrier sera envoyé pour sensibiliser. Une réflexion est en cours au CNVP. Lors d'un accident, des sommes très importantes sont en jeu du fait du type de planeur de haut de gamme à forte valeur ajoutée exportés par le CNVP.

Les facteurs contributifs aux accidents sont évoqués : chaleur, fatigue, facteurs possibles. Par exemple : Dynamique W9 limité à 34 °C pour les vols. Événements à faible nombre d'évènements statistiques, très difficiles.

La Ffvp a un compte Anepvv, mais uniquement accident (environ 50k€), mais pas de prévoyance. Le fox serait un planeur fédéral.

3. POINT MOTEUR

3.1. Stock

Gérard fait part de son inquiétude au niveau de l'ENAC : 1 départ à la retraite pas prévu ; 2 personnes à 80% ; une personne malade depuis 3 mois. L'ENAC cherche à diminuer le nombre de ses collaborateurs ce qui pourrait nuire à leur réactivité.

Un moteur pour Sisteron arrivera avec un peu de retard : livraison prévue fin octobre au lieu de fin septembre.

Limoges : le moteur a été réparé par l'ENAC à la suite d'une avarie au roulage.

Il faudrait avoir un moteur sur étagère. On a ce qu'il faut pour faire une révision, mais Cédric à l'Enac n'arrive pas à avancer.

3.2. Commandes

Pas de commandes 2026. Faire un email aux clubs pour demander leurs besoins.

Actuellement, il n'y a pas de demande de club pour 2026.

Il sera fait un rappel aux clubs pour qu'ils précisent leurs besoins futurs en vue de commandes à faire. À priori, un moteur sur étagère : est à prévoir. Généralement, on a besoin d'environ 3 moteurs par an.

Rappel des tarifs des révisions moteurs Lycoming 180cv à l'Anepvv : 37 k€ pour Rallye et 42 k€ pour DR 400 (roulements).

Exemples de délais constatés : 1 an pour un moteur, 14 semaines pour un villebrequin.

Pour info: prix d'un moteur neuf Lycoming départ USA: 108.000 € HT plus port, délais supérieur à 2 ans. Autres pièces : plusieurs fournisseurs sont systématiquement consultés la sélection s'opère en fonction des prix et des délais indiqués.

Si des demandes aux motoristes privés sont nécessaires, les prix et délais seront certainement bien plus élevés.

Pour les autres pièces nous faisons appel à plusieurs fournisseurs avec prix et délais différents.

3.3. Planning

Pas de demandes actuellement.

4. ACCIDENTS

La saison 2025 est marquée par un nombre important de sinistres et d'accidents avec des conséquences humaines dramatiques.

Pour autant, les conséquences financières ne semblent pas sortir de la moyenne des dernières années.

Pour quelques accidents, il y aura les rapports du BEA

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les évolutions nécessaires du RI sont présentées par Christian et Bertrand.

5.1. § 1.7.6 Vote en AG

S. O. : Dans CR précédent

5.2. § Catégories Matériels

Les modifications suivantes sont adoptées à l'unanimité.

- **Cat 2** passe de 30 à 35 k€ de montant max (30 k€ et 5 k€ sur réserve)
- **Pégase, Cirrus et Hornet, Speed Astir, Szd 48 Jantar** passent en cat 2
- **Cat 3** : le seuil min passe de 10 à 12 k€ et le max à 75 k€
- **Ventus 2** et **Ventus 3** en cat 4 -> validé à l'unanimité par CA => info aux clubs.
- **Cat autonomes** création ? Seuils ad => info aux clubs.
- **Cat** (« dernière génération » = liste : Arcus, Js 3, ... valeur 200 à 300k€): existent déjà dans cat 4 la plus haute. Seuil bas est bas.
- **Cat 4** (performance): seuil min relevé à 25 k€.
- **Cat motorisés** : seuil inchangé (car il existe des SF).
- **RF 9** et **RF 10** : vers cat motorisés (DD à Niort à 35 k€).

Une mise à jour RI, avec liste par catégories en annexe doit être éditée d'urgence pour 2026.

5.3. § 5.13.3 Pièces neuves/occasions

Pas de changement du côté de l'EASA-EGU. Un atelier doit définir si une pièce est en bon état, est réutilisable.

Réponse du président de la Commission Technique FFVP, Philippe Lhegu : « *La réutilisation de pièces "usagées" doit avoir une EASA form 1 "bon état" qui peut être éditée par un atelier Part 145 (comme l'était l'ARAPA), sinon elles ne peuvent pas être installées sur un planeur.* »

Réponse Gnav : « *Ne pas résilier les immatriculations. Ne pas indiquer détruit par club, bea, ou autre ... pour pouvoir potentiellement réutiliser des pièces. Puis passer par atelier part 145 (dont FGS possible). Attention, un règlement EASA précise les conditions de stockage des pièces (humidité, etc).* »

Conclusion : Une mise à jour de la procédure rappelant les bonnes pratiques est prévue pour le prochain CA.

6. CLUBS

6.1. Pont-sur-Yonne

Pour le remplacement d'un cylindre le club demande une prise en charge sur la RTR. Ce moteur a été révisé par un motoriste privé. La prise en charge ne dépend pas de la RTR. Elle sera prise en charge sur le compte prévoyance.

6.2. Arcachon, batteries

Remplacement des batteries du treuil sur le compte prévoyance du club (environ 5 k€), accordée à l'unanimité.

6.3. Salon de Provence

Demande de report des cotisations suite à la reprise progressive de l'activité, accordée à l'unanimité.

6.4. Maubeuge

Terrain: fermeture du terrain saison 2026 recommencera en mars, menaces en 2027. Nouveauté : Commission Nationale du débat public, chaque fois qu'un projet industriel est posé.

7. AIDES AUX CLUBS

7.1. Saint Quentin

15 k€ d'aide à court terme à passer en aide classique.

7.2. Vinon

Dans le cadre de l'achat planeur Arcus une demande de prêt de 60 k€ est déposée à la FFVP.
Une aide court terme en attente du règlement Ffvp si le dossier est accepté par FFVP: Action G. Hug.

7.3. Auch

Demande de report de l'aide court terme en fin d'année accordée.

7.4. Fayence

Solde très négatif mais le déficit sera comblé dans quelques mois.

7.5. La Tour du Pin

Historique : plateforme quasi fermée puis accident d'où mise compte prévoyance à zéro et échéancier à moyen terme, négatif sur compte accident. Remboursement régulier, le dossier est suivi.

8. ARAPA/FGS

Pas d'évolution.

9. PIÈCES CENTRAIR

Pas d'évolution pour le moment.

Réunions avec la commission technique : information aux Présidents sur responsabilités.

Combien de clubs impactés ? 131 clubs.

Nota : il serait bien qu'il y ait une structure capable de faire les form1 au niveau national ou d'un agrément pour refaire faire des pièces.

10. RÉUTILISATION DE PIÈCES DE PLANEUR ACCIDENTÉS

Réponse du président de la Commission Technique FFVP, Philippe Lhegu :

« La réutilisation de pièces "usagées" doivent avoir une EASA form 1 « bon état » qui peut être éditée par un atelier Part 145 (comme l'était l'ARAPA), si non elles ne peuvent pas être installées sur un planeur. »

Réponse Gnav :

« Ne pas résilier les immatriculations. Ne pas indiquer détruit par club, bea, ou autre ... pour pourvoir potentiellement réutiliser des pièces. Puis passer par atelier part 145 (dont FGS possible). Attention, un règlement EASA précise les conditions de stockage des pièces (humidité, etc). »

FGS non désireux de jouer ce rôle.

Aérotechnique : compétents et volontaire.

Planeur service : ?

Constructeurs : agréés

Une mise à jour de la procédure rappelant les bonnes pratiques et les textes EASA applicables au stockage des pièces usagées réutilisables est à rédiger pour le prochain CA.

Lindner, détenteur de la navigabilité des Grob : intéressé par pièces Grob Anepvv. Inventaire à faire. Selon Ffvp, 68 Astir monoplace en France. Action D Haus pour prochain CA. Astir G102 CS à BSB pour Le Man ? Action Christian.

Nota : il serait bien qu'il y ait une structure capable de faire les form1 au niveau national.

11. CHARTE GRAPHIQUE

Une liste a été établie par Angélique (formulaires, docs AG, docs sur site Anepvv, ...) une répartition des tâches sera effectuée entre les administrateurs. Objectif fin d'année 2025.

Formulaire web de déclaration d'accident sur le portail selon charte graphique modèle similaire aux Rex FFVP. Contact Luc Guillot par Gilles Hug.

12. HANGAR NICOLAS-ROUMÉAS

Visite faite par Didier Hauss. Hangar « Rouméas » est un hangar « tonneau » avec sol en gravier. Contact : JM Caillard. AOT à Anepvv sinon au Cnvp (ou Ffvp) avec convention avec Cnvp (ou Ffvp)

Sol à aménager ? Dalle en béton ? Gestion des écoulements d'eau en cas de pluie ? Moquettes d'extérieur ? Structures de tenue des pièces récupérables partiellement. Tenue des structures de tenue sur gravier ? Solutions à trouver...

Voir règlements et normes EASA de stockage des pièces planeurs.

Logistique de transfert à prévoir.

Prolongation AOT a déjà demandée à Vinon.

Pièces à FGS-FFVP à Vinon : à récupérer par FGS-FFVP.
Dossiers d'entretien Anepvv : à récupérer de FGS.
Réunion Didier Hauss pour Rouméas & hangar Vinon dans l'après-midi.
Locaux à Sèvres pour local fermé: report au 3 novembre.

13. ARCHIVES

Reste un peu de travail sur archives 2025.
Archives 2024 : en cours.
À décider : l'ouverture aux clubs.
Sujet reporté à décembre.
Présentation la veille du CA de décembre (à confirmer le 4 décembre).
Présentation aux membres du CA est reportée au 03 décembre à 14h.
Accès d'une partie des archives les concernant sera possibles aux clubs dès que possible, peut-être après AG.
A suivre au prochain CA

14. QUESTIONS DIVERSES

14.1. Bureaux des collaboratrices

Bureaux des collaboratrices : devis 3.7 k€ : accord CA. Les anciens bureaux seront proposables aux clubs.
Dates à définir par les collaboratrices. Action suivi par G. Hug.

14.2. Divers

- Billets avion Volotea CA 18/09/2025: pour GG, reporté au 18 décembre, va voir pour re-reporter au 03 décembre, et pour GF, non remboursé par Volotea.
- Prolongation durée de vie des planeurs : travaux initié par FFVP auprès EGU. A suivre...
- Maubeuge : diagnostics archéologiques en cours avec fermeture jusqu'au 1 mars 26. Saison VAV possible en 2026. DGAC suit le dossier. Dossier long. Possible amputation aéroport. Beaucoup d'évènements à venir dont élections municipales, Commission Nationale de Débat Public, CNDP, etc ...
- Rouen hangar « dangereux »: dossier suivi par FFVP
- Préparation de retro planning AG 2026 par Georges Chevalet.
- Secrétariat : Ghislaine Facon avec Patrick Porret en suppléant, d'ici la prochaine AG.

14.3. Statuts

Besoin d'un SG adjoint.

**Prochain Conseil d'Administration : 04/12/2025
avec présentation archives la veille, le 03/12/2025 après-midi vers 14 h.**

**Conseil d'administration : Fin janvier ou tout début février 2026 selon date AG FFVP
(info reçue après le CA : AG FFVP le 28 mars 2026).**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 12H20.
Rédaction : Ghislaine Facon.